

# Scénarios de planification financière : Se préparer à la parentalité

Le meilleur moyen d'offrir à votre enfant la sécurité financière à long terme est de mettre de l'ordre dans vos propres finances. Plus vous réussirez à solidifier votre santé financière, meilleures seront les perspectives d'avenir de votre famille. Voir sa famille grandir est merveilleux, mais cela peut s'avérer très coûteux dans le monde d'aujourd'hui. C'est pourquoi il importe de s'y préparer financièrement.

## Commencez par un fonds d'épargne solide

Il est utile d'avoir quelques épargnes de côté pour les dépenses supplémentaires et les fournitures nécessaires, surtout au cas où vous seriez aux prises avec une réduction de vos revenus pendant les congés parentaux ou encore pour couvrir des frais comme les traitements contre l'infertilité avant même que la parentalité ne commence. Vous pourrez alors renflouer le fonds d'épargne grâce à l'Allocation canadienne pour enfants à laquelle vous aurez droit pour les enfants âgés de moins de 18 ans.

## Vos flux monétaires viendront-ils à bout de la hausse de votre budget mensuel?

La parentalité est synonyme de dépenses, notamment pour la garderie, les vêtements des enfants, les frais d'épicerie supplémentaires, les sports et les leçons. Votre plan doit couvrir ces autres frais.

## Ne dérogez pas à votre plan financier

Il est important d'assurer votre propre avenir avant d'assumer un fardeau financier supplémentaire pour autrui. Assurez-vous de continuer à verser des cotisations à votre régime de retraite collectif pour avoir droit à la cotisation de contrepartie maximale que vous offre votre employeur, le cas échéant.

Si vous êtes en mesure de maintenir vos propres épargnes-retraite, vous pourrez alors envisager d'ouvrir en plus un régime enregistré d'épargne-études (REEE). Le gouvernement fédéral ajoute 20 % aux cotisations annuelles jusqu'à concurrence de 2 500 \$. Si vous cotisez le maximum au REEE, cela représente la somme de 500 \$ gratuitement chaque année.

## Protégez votre famille

Le temps est venu de vous occuper de vos assurances vie, invalidité et maladie. Assurez-vous d'avoir suffisamment d'assurance pour protéger vos êtres chers et les personnes à votre charge. Évaluez vos besoins en assurance. Si la couverture offerte par votre employeur ne suffit pas, songez à souscrire une assurance individuelle pour la compléter et veiller ainsi à ce que votre famille soit suffisamment protégée sur le plan financier. Lorsque la famille grandit, le moment est tout indiqué pour rédiger un testament et examiner son plan successoral.

Pour discuter de votre stratégie de planification financière, vous pouvez communiquer avec Reuter Benefits au 1-800-666-0142 ou par courriel à l'adresse suivante : [retire@reuterbenefits.com](mailto:retire@reuterbenefits.com).

